COMMUNIQUE DE PRESSE Le 14 décembre 2022









Pénurie de personnel dans le secteur de l'aide à la personne

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine se mobilise avec l'appui de l'ARS et de la Région

Difficulté de recrutement, manque d'attractivité des métiers et déficit de reconnaissance, le secteur de l'aide à la personne fait face à des fortes tensions. Dans ce contexte difficile pour les professionnels et les bénéficiaires des EHPAD et des services d'aide à domicile, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine développe et soutient des solutions innovantes sous l'impulsion de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Des tensions RH importantes

Dans la région la plus âgée de France, les métiers de l'aide à la personne sont plus que jamais essentiels pour répondre aux enjeux d'une population en perte d'autonomie. En Nouvelle-Aquitaine, rien que pour les métiers d'aides soignants et d'aides à domicile, **ce sont près de 7 000¹ postes qui sont à pourvoir annuellement.** Beaucoup restent vacants et 80%² des recrutements sont jugés difficiles par les employeurs. Dans ce contexte, il est primordial de faire évoluer, d'aider et de valoriser les métiers de l'aide à la personne.

Innover pour redonner du sens au travail

Face à la pénibilité de ces métiers, il est important d'améliorer la qualité de vie au travail et de redonner du sens au travail. Depuis deux ans, le Gérontopôle a lancé un programme de soutien à l'innovation managériale et organisationnelle pour développer plus de reconnaissance de l'expertise de tous, faciliter le pouvoir d'agir de chacun au travers de dynamiques d'intelligence collective. 14 services d'aide à domicile de la région, dans les départements 17, 24, 33, 40, 64, 86, 87, qui emploient au total 2 000 personnes, sont ainsi accompagnés par le programme I-MANO. Le programme s'inscrit directement dans le cadre de la feuille de route Silver économie de la Région Nouvelle-Aquitaine et bénéficie également du soutien de AG2R LA MONDIALE, des CARSAT Aquitaine et Centre Ouest et des OPCO du secteur.³

Le Gérontopôle propose également aux différents acteurs du secteur **un site internet pour partager les innovations** en faveur des professionnels de l'aide à la personne et faciliter la capitalisation, les échanges et ainsi l'amélioration du parcours des professionnels du secteur :

www.professionnelsdelaidealapersonne.fr.

Soutenir les politiques de recrutement au niveau local

Le Gérontopôle anime, à la demande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, des Communautés d'échanges de Pratiques réunissant les 13 plateformes territoriales solidaires « Renfort RH » qui viennent en appui à près de 475 établissements et services médico-sociaux pour soutenir les démarches de recrutement. Chacun des 12 départements de la région dispose au minimum d'une plateforme « Renfort RH » qui porte des actions destinées à promouvoir et mieux faire connaître les métiers du secteur pour renforcer leur attractivité auprès des demandeurs d'emploi. Ces plateformes centralisent les offres d'emploi des établissements ou structures, les mettent en relation avec les demandeurs d'emploi, via un vivier de candidatures de professionnels du territoire et créent des partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation.









COMMUNIQUE DE PRESSE Le 14 décembre 2022

Valoriser les métiers de l'aide à la personne

Pour attirer les candidats prêts à s'engager dans ces métiers porteurs de sens, le Gérontopôle a créé un rallye découverte des métiers de l'aide à la personne. Ce format innovant a été répliqué dans plus de 6 territoires de la région et a été remarqué par d'autres territoires français comme européens.

Aussi, le Gérontopôle souhaite sensibiliser l'opinion publique à l'utilité sociale de ces professionnels et leur donner la possibilité de **déclarer avec fierté** « *Je suis professionnel de l'aide et du soin à domicile* ». Un macaron porteur de ce message, à apposer sur sa voiture, a été créé et diffusé par le Gérontôpole à déjà plus de 4 000 exemplaires. Son pendant « *Merci aux professionnels de l'aide et du soin à domicile* » a également été édité afin de les remercier.

- ¹ Étude DARES Métiers 2022
- ² Pôle emploi BMO 2021
- ³ UNIFORMATION, OPCO Entreprises de proximité et OPCO Santé

A voir pages suivantes :

La présentation synthétique du Gérontopôle, de l'ARS et de la Région

A voir en pièce jointe :

Le dossier de presse sur le Gérontopôle

CONTACTS PRESSE

Roxanne Poirier
06 99 25 76 37
roxanne.poirier@otempora.com

Alexandre Bordes
06 60 94 04 66
alexandre.bordes@otempora.com

Agence O tempora - 05 56 81 01 11









Le Gérontopôle et les financeurs de l'action



À propos du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine est un Groupement d'intérêt Public (GIP), dont les membres fondateurs sont l'ARS Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine. Il

a pour vocation de rapprocher et renforcer la dynamique autour du vieillissement entre les acteurs de la recherche, du soin, de la formation, de l'innovation et de l'entreprise et les collectivités territoriales.

Le Gérontopôle se positionne comme un centre de ressources et d'expertises croisées pour accompagner les projets innovants, en faveur du bien vieillir. La diversité et la complémentarité des membres du Gérontopôle (plus de 200 adhérents), en font un réseau impliqué dans l'intérêt général au service des personnes âgées de notre territoire.

www.gerontopole-na.fr @GerontopoleNA

→ Retrouvez le dossier de presse de présentation du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine (consulter)





À propos de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine déploie et adapte, au niveau régional, la politique de santé portée par le Ministère de la santé et de la prévention. Sa feuille de route, le Projet régional de santé 2018-2028, fixe des priorités pour mieux répondre aux besoins de la population et accroître l'efficacité

du système. Les défis à relever portent sur le vieillissement de la population, la prise en charge des maladies chroniques, la démographie des professionnels de santé, le développement de la prévention et la nécessité d'une prise en charge mieux coordonnée et plus personnalisée. Pour mener ses missions, en partenariat et au plus près des territoires, elle est présente dans les douze départements de Nouvelle-Aquitaine au travers d'une délégation départementale.

Sa compétence porte sur l'ensemble des champs de la santé : le pilotage de la politique de prévention et de promotion de la santé, la coordination de la vieille pour éviter les risques sanitaires, l'organisation des soins (médecine de ville et hospitaliers), la prise en charge des résidents dans les établissements médico-sociaux (personnes âgées, handicapées ou confrontées à des addictions), l'anticipation et la gestion des crises sanitaires, en liaison avec les préfets. Elle est l'interlocutrice directe des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des collectivités locales et des associations. Elle est, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, un membre fondateur du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine.

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



À propos du Conseil régional Nouvelle-aquitaibne

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine porte une politique volontariste et partenariale, fondée sur son rôle de pilote de l'écosystème d'innovation et des formations sanitaires et

sociales. Sa politique en matière de santé est inscrite dans une feuille de route santé. Cette dernière fixe les priorités du Conseil Régional en matière de soutien aux projets de santé pour 4 ans. Elle veut répondre aux défis environnementaux et à l'urgence de la déprise médicale, accompagner les transformations liées aux pathologies chroniques et à l'allongement de la durée de la vie (enjeu qui fera l'objet d'une feuille de route spécifique via une approche socio-économique globale), appuyer l'émergence et le développement des innovations en santé.

www.nouvelle-aquitaine.fr







